

# Avis de classement rendu par la commission de sélection d'appel à projet Réunions des commissions du 26 novembre 2015 et du 24 mars 2016

- VU Le Code de l'action sociale et des familles et notamment les article L312-1 définissant les établissement et services médico-sociaux, L 313-1-1 relatif à la procédure d'appel à projets, L 313-3 relatif aux autorités compétentes pour la délivrance des autorisations.
- VU Le décret n° 2010-870 du 26 juillet 2010 relatif à la procédure d'appel à projets et d'autorisation,
- VU La circulaire N° DGCS/SD5B/2014/287 du 20 octobre 2014 relative à la procédure d'appel à projets et d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux,
- VU L'Arrêté n° 15-1870 fixant la liste des membres désignés à titre permanent pour siéger à la commission de sélection d'appel à projet placée auprès de madame la présidente du Conseil Départemental de la Lozère,
- VU La délibération n° CP 15-658 autorisant Madame la Présidente du Département à lancer un appel à projet pour créer une structure d'accueil dédiée à l'accompagnement des mineurs isolés étrangers au Bleymard,
- VU Les réunions des commissions d'appel à projet qui se sont réunis les 26 novembre 2015 et le 24 mars 2016.

### Il est publié l'avis de classement suivant :

### 1) Qualité de l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation

Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Lozère - Rue de la Royère - 48000 MENDE

Conformément aux dispositions de l'article L 313-3 a) du Code l'action Sociale et des Familles

## 2) Classement des projets par la commission de sélection d'appel à projet :

Deux dossiers ont été déposés au Conseil Départemental de la Lozère. Les deux candidatures étaient recevables et ont été examinées par les instructeurs.

La commission a proposé le classement suivant :

Ordre de classement	Candidat	Projet
1	Association « Centre des Monédiéres » 6 avenue Léon VACHER 19260 TREIGNAC	Création d'un lieu d'accueil pour mineurs étrangers au Bleymard pour 15 places.
2	Association « les amis de la Providence » 48000 MENDE	Création d'un lieu d'accueil pour mineurs étrangers au Bleymard pour 15 places.

Conformément à l'article R 313-6-2 du Code de l'Action Sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera éventuellement prise par la Présidente du Conseil Départemental.

# 3) Publication et modalités de consultation de la présente liste de classement des projets

La présente liste sera publiée au recueil des actes administratif du département de la Lozère.

Fait à Mende le 25 mars 2016

La Présidente de la commission de sélection d'appel à projet

Sophie PANTEL